

PLAN DE RELANCE

AIDE REGIONALES AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

(BAC+2 et plus)
- AREA -

Liste des pièces à fournir :

FORMULAIRE DE DEMANDE

- Formulaire de demande d'AREA (Bac+2 et plus),
- Contrat d'apprentissage enregistré par l'OPCO, dûment daté et signé par l'employeur et l'apprenti,
- Fiche d'identification INSEE (SIREN),
- Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Statuts enregistrés de l'entreprise,
- Certificats délivrés par la Sécurité Sociale et les services fiscaux attestant de la régularité de la situation de l'entreprise,
- Carte nationale d'identité du responsable de l'entreprise,
- Carte nationale d'identité de l'apprenti,
- Relevé d'identité bancaire conforme à la dénomination sociale de l'entreprise,
- Attestation sur l'honneur de confirmation de la période d'essai,
- fiche de paie du 6ème mois d'exercice de l'apprenti,
- Une **attestation sur l'honneur** employeur des heures réalisées en entreprise*

Préambule

La réforme de l'apprentissage votée le 1^{er} août 2018 avec la [loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#) a redessiné l'écosystème de la formation professionnelle. Si l'apprentissage ne figure plus parmi les compétences majeures des régions, la Région Guadeloupe, a souhaité, dans le cadre du plan de relance, marquer sa forte mobilisation en faveur des entreprises de son territoire qui s'engagent pour la formation des jeunes.

A cet effet, et en complément des aides versées par l'Etat depuis le 1er janvier 2019, le Conseil Régional de Guadeloupe a décidé de mettre en place l'AIDE REGIONALE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS.



Le dossier de demande d'aide est transmis aux services compétents de la région pour enregistrement et instruction :

Par voie postale :

CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE
Direction de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire
Service de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire
Avenue Paul Lacavé - Petit Paris – 97100 Basse-Terre

Par voie électronique :

Service courrier : ld_courrierarrive@cr-guadeloupe.fr
Service de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire : seiess@cr-guadeloupe.fr

CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE REGIONALE		
<p style="text-align: center;"><u>N° de dossier</u></p> <p style="text-align: center;">AREA_202../....</p>	<p style="text-align: center;"><u>Date d'enregistrement service courrier</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Pièces manquantes</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p style="text-align: center;"><u>Date</u></p> <p style="text-align: center;">○ CFPI</p>	<p style="text-align: center;"><u>Avis</u></p>	<p>Date de réception des pièces :/...../202...</p> <p>DOSSIER : <input type="checkbox"/> COMPLET <input type="checkbox"/> INCOMPLET</p>

1^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2024

NOTICE D'EXPLICATIVE

OBJET

L'Aide Régionale aux Employeurs d'Apprentis (AREA) (BAC+2 et plus) en faveur des employeurs signataires de contrats d'apprentissage pour des jeunes diplômés ayant intégré un parcours de formation allant jusqu'à BAC+2 voire au-delà a pour but de faciliter, d'encourager le recrutement et de compenser l'effort de formation consenti par les employeurs jusqu'à l'obtention du diplôme par l'apprenti.

CONDITIONS D'EGIBILITE DE L'AIDE

Pour bénéficier de cette aide, l'employeur devra remplir les conditions suivantes :

- compter moins de 250 salariés dans son effectif au 1^{er} janvier 2021,
- être immatriculé en Guadeloupe,
- recruter un jeune apprenti âgé au plus de 30 ans (jusqu' à 30 ans inclus) entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2024 (les renouvellements de contrat débutés avant cette période ne sont pas éligibles),
- conclure le contrat d'apprentissage pour une durée de 12 à 36 mois,
- faire enregistrer le contrat par l'organisme compétent.

MONTANT ET VERSEMENT DE L'AIDE

Le montant de l'aide est fixé à 2000 € par apprentis et pour la première année de formation.
L'aide de 2 000 € sera versée en une fois dès transmission par l'employeur des documents suivants :

- ✓ Le contrat d'apprentissage signé et validé,
- ✓ attestation sur l'honneur de confirmation de la période d'essai (cf. doc joint),
- ✓ fiches de paie : 6^{ème} mois d'exercice de l'apprenti,
- ✓ **attestation sur l'honneur** employeur des heures réalisées en entreprise*(cf. doc joint).

***La subvention ne sera versée par la Région qu'en cas de réalisation de plus de 70% des heures en entreprises prévues pour la période (absences justifiées incluses).
Dans le cas contraire, la subvention sera proratisée**

SUSPENSION DE L'AIDE

En cas de rupture avant le terme de la 1^{ère} année, le solde sera suspendu :

- après remplacement de l'apprentis , le versement du solde pourra être versé à l'employeur,
- en cas de non remplacement, le versement de l'aide ne sera pas réalisé. Les sommes perçues devront être remboursées à la Région.

L'employeur devra maintenir son activité dans la région pendant au moins 3 ans, à compter de la notification de la décision d'attribution de l'aide. En cas de cessation d'activité avant le terme du contrat d'apprentissage, la Région pourra émettre un ordre de reversement pour recouvrement des sommes versées.

CONTROLE

L'organisme s'engage à se soumettre à tout contrôle administratif et financière sur pièces et ou sur place effectué par le service instructeur du conseil régional ou par toute autorité mandatée par le président du conseil régional.

Il s'engage à présenter aux agents du contrôle tous les documents et pièces la régularité, l'éligibilité et l'effectivité du recrutement aidé au titre du dispositif « aide régionale aux employeurs d'apprentis ».



ATTESTATION RELATIVE A L'AIDES REGIONALES A L'APPRENTISSAGE CONFIRMATION DE LA PERIODE D'ESSAI

L'ENTREPRISE

Dénomination : N° SIRET :
Adresse
Code postal : Commune : NAF :
Tél. FIXE: GSM :
Gérant : Effectif salariés :
E-MAIL :

APPRENTI(E)

M. Mme Mlle NOM : Prénom :
Pour les femmes mariées, nom patronymique : N° de SS :
Né(e) le : à Dépt ou pays :
Adresse :
Code postal : Commune :
Coordonnées téléphoniques : **E-mail** :
Niveau formation suivie en CFA : Intitulé de la formation suivie en CFA :
Centre de formation d'apprentis (CFA) d'inscription :
Diplôme le plus élevé obtenu :
Dérogation handicapé : Oui Non Si oui laquelle :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

N° Contrat :
Date de début du contrat : ... /.../..... Date de fin du contrat : ... /.../..... Durée du contrat (en mois) : ...
Intitulé du poste :
Adresse du lieu d'exercice de l'activité si différente du siège social :
Code postal : Commune :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, atteste que :

Les informations portées dans les cadres précédents sont exactes : Oui Non

L'apprenti(e) a eu confirmation de son embauche à l'issue de la période d'essai de 2 mois à compter de la date de début du contrat : Oui Non

Si non, indiquez la date de rupture et le motif :

Fait le .../.../..... à

Signature de l'employeur
(nom du signataire et cachet de l'entreprise)

Signature de l'apprenti(e)
(nom, prénom du signataire)